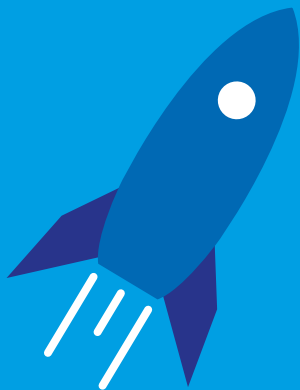


Jeunes en Actions

13 - 25 ans



Propulsez
votre projet !



L'essentiel & plus encore



Jeunes en Actions

C'est quoi ?

Vous souhaitez réaliser un projet, seul ou avec d'autres ? Vous avez envie de mener une action citoyenne sur votre quartier ou votre territoire ? Vous avez besoin d'un soutien pour aller au bout de vos projets ?

Le dispositif **Jeunes en Actions** peut vous aider à le concrétiser. Il vous accompagnera à chaque étape, de sa conception à son financement.

Pour qui ?

Les jeunes entre 13 et 25 ans. Les projets peuvent être portés par : une association, une junior association, un jeune à titre individuel (majeur obligatoirement) ou un groupe de jeunes, un foyer socio-éducatif de collège...

Pour quels projets ?

Organisation de concert, création d'un spectacle, réalisation d'un court-métrage, d'une pièce de théâtre, projet citoyens, solidaires, de sensibilisation à l'environnement, d'animation locale, de solidarité internationale...

Comment ça marche ?

Vous pouvez déposer votre projet tout au long de l'année. Il devra comporter une dimension d'utilité sociale et d'animation de la vie locale.

5 étapes :

- 1 Rendez-vous sur [Gironde.fr/jeunes-en-actions](https://www.gironde.fr/jeunes-en-actions)
- 2 Déposez votre candidature en ligne
- 3 Vous êtes ensuite accompagné par un conseiller territorial tout au long de votre démarche.
- 4 Un temps d'échanges vous sera proposé afin d'analyser votre projet.
- 5 Une aide technique ou / et financière pourra vous être accordée.

Votre projet... Nous, on y croit !

Un accompagnement pour **aller plus loin**,
Des conseils pour **aller plus vite**,
Des opportunités pour **viser plus haut**,
Un financement pour **être plus fort** !

#JeunesEnActions
gironde.fr/jeunes-en-actions

